

Le 19 juillet 2019

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC
AJUSTEMENT DU PRIX DE POOL – FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DE LA CONFÉDÉRATION
PÉRIODE DU 16 JUIN AU 13 JUILLET 2019 – SEMAINES 25 À 28

Madame, Monsieur,

Les résultats des ventes couvrant les quatre semaines du pool de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération, soit les abattages du 16 juin au 13 juillet 2019, sont maintenant connus. Comme mentionné dans le FI@sh du 4 juillet dernier, les quatre semaines du pool ont été traitées en deux périodes d'application, soit, dans le cas de l'entente Qualité Québec :

- une première période de deux semaines (*semaines 25 et 26, du 16 au 29 juin*) avec un prix de pool préliminaire de 191 \$/100 kg à l'indice 100;
- une deuxième période de deux semaines (*semaines 27 et 28, du 30 juin au 13 juillet*) avec un prix de pool préliminaire de 168 \$/100 kg à l'indice 100.

Le prix de pool final est de **184,05 \$/100 kg à l'indice 100**. Deux situations s'appliquent comme suit, selon la semaine durant lesquelles les porcs ont été livrés :

1. Les porcs livrés durant les **semaines 25 et 26**, qui ont été payés selon un prix de pool préliminaire de 191 \$/100 kg à l'indice 100, se verront appliquer un ajustement final de **-6,95 \$/100 kg à l'indice 100**.
2. Les porcs livrés durant les **semaines 27 et 28**, qui ont été payés selon un prix de pool préliminaire de 168 \$/100 kg à l'indice 100, se verront appliquer un ajustement final de **16,05 \$/100 kg à l'indice 100**.

L'ajustement pour les porcs livrés durant les quatre semaines de pool a été calculé en fonction de ces deux situations, ainsi que du poids et de l'indice de chacun des porcs abattus. Pour un ajustement positif, la remise à l'indice 100 a été versée hier. Pour un ajustement négatif, le montant versé en trop sera retenu lors du prochain versement fait par les Éleveurs.

AJUSTEMENT SELON LES ENTENTES (SEMAINES 25* ET 26)

Ententes	Pool préliminaire	Pool final	Ajustements
1 – Qualité Québec	191 \$	184,05 \$	-6,95 \$
4 – Nagano	190 \$	181,31 \$	-8,69 \$
21 – Olymel Plus	190 \$	179,84 \$	-10,16 \$
47 - Lamarche	188 \$	184,70 \$	-3,30 \$
88 – Breton NGV	190 \$	182,77 \$	-7,23 \$
90 – Breton DBR	189 \$	182,88 \$	-6,12 \$

AJUSTEMENT SELON LES ENTENTES (SEMAINES 27 ET 28)

Entente	Pool préliminaire	Pool final	Ajustements
1 – Qualité Québec	168 \$	184,05 \$	16,05 \$
4 – Nagano	167 \$	181,31 \$	14,31 \$
21 – Olymel Plus	167 \$	179,84 \$	12,84 \$
47 - Lamarche	165 \$	184,70 \$	19,70 \$
88 – Breton NGV	167 \$	182,77 \$	15,77 \$
90 – Breton DBR	166 \$	182,88 \$	16,88 \$

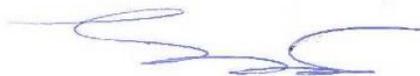
*À noter que l'ajustement de la prime de 2 \$/100 kg versé le 10 juillet dernier de manière distincte pour la semaine 25 est considéré dans le montant de l'ajustement versé aux éleveurs concernés. Ainsi l'ajustement présenté dans le tableau ci-haut pourrait différer du montant réellement versé.

AJUSTEMENT AU PRIX DU PORCELET

L'ajustement du prix de pool préliminaire a des conséquences sur la détermination du prix du porcelet qui a été transigé sur la base du prix de pool des porcs. Cette information vous sera transmise en début de semaine prochaine.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la mise en marché au numéro **sans frais 1-800 363-7672**.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.
Directrice de la mise en marché